

FUMEZ LES CIGARES  
**Garcia Moreno ou Polo**  
 A 5 CTS.  
 The Miller & Lockwell Co. Ltd.

Outre du Conseil  
 législatif  
 Parliament Buildings

# LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

LES CIGARES  
**Dixie et Camillo**  
 Sont Prêts pour les Fêtes.  
 The Miller & Lockwell Co. Ltd.

Vol. 3—No. 38—Québec, 21 Novembre 1908

Abonnement : \$1.00 par an. 1 cent le numéro.  
 Tarif d'Annonces : 1re insertion 15c. la ligne, 2e insertion 10c. la ligne.

Publié mercredi et samedi par la C<sup>le</sup> Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



Commentaires sur un article remarquable

Nous reproduisons un récent article du *Globe* de Toronto, dans lequel les grandes étapes de la carrière de sir Wilfrid Laurier sont admirablement retracées.

Ceux qui y verraient ça et là quelques coups de pinceau un peu trop appuyés voudront bien réfléchir que c'est un journal anglais protestant qui parle. Ils y trouveront du reste la marque de l'esprit libéral, large et conciliant, qui anime le parti aujourd'hui dominant dans la puissance du Canada.

Le point important, c'est que le grand organe des libéraux d'Ontario tire de la carrière politique de sir Wilfrid Laurier un puissant argument contre l'intolérance. De fait, la vie entière de notre illustre chef est une vivante protestation contre la vulgaire exploitation des préjugés de race et de religion, de quelque côté qu'ils viennent, du castorisme comme de l'orangeisme.

Tant que M. Laurier vivra, le pays n'aura pas à craindre le retour des brûlantes disputes de religions et de nationalités qui, du temps des conservateurs, ont failli dégénérer en guerre civile. Les dernières élections l'ont abondamment prouvé. Il est tout naturel, comme le dit le *Globe*, que les Canadiens français soient fiers de voir un homme de leur race jugé le seul capable de tenir ensemble les éléments variés qui composent le peuple canadien.

Le parti tory, conscient de son impotence, n'ayant rien de sérieux à offrir en opposition à la politique du gouvernement Laurier, cherche un programme. Adoptera-t-il celui que lui offre le *News*? Va-t-il se lancer dans une campagne anti-française et anti-catholique, pendant la durée du nouveau parlement, espérant, par un travail de longue haleine, préparer la défaite des libéraux dans les provinces anglaises aux prochaines élections générales? Ce serait une tactique désespérée, bien digne d'un parti aux abois. Mais il est difficile de croire que, même en quatre ou cinq ans d'appels furibonds à la manière de l'*Orange Sentinel*, les conservateurs puissent convertir la majorité à leurs idées. La même recette fut jadis essayée pour empêcher les libéraux d'arriver au pouvoir, mais sans succès. On se rappelle les longues et féroces campagnes de M. Edward Farrar dans le *Mail & Empire*. On peut dire que ce fut le signal de la décadence du parti conservateur.

Le *News* tentera-t-il réellement une entreprise aussi désespérée? M. Willison croit-il réussir où a échoué le talentueux Farrar?

A propos, voici une nouvelle preuve matérielle de ce que nous disions l'autre jour des prétendus indépendants. M. J. S. Willison était, dans sa jeunesse, libéral, rédacteur au *Globe*, dont il devint le directeur. Il était grand admirateur de Sir Wilfrid Laurier, qu'il a même biographié en son vivant dans un ouvrage en deux volumes qui est dans toutes les bibliothèques. Il était de nos amis, venait visiter notre province, allait dans nos campagnes étudier le Canadien-français chez lui, et à son retour au milieu de ses siens publiait des dithyrambes presque aussi enthousiastes que ceux de M. Byron Nicholson.

Un jour, pour une cause quelconque, il quitta le *Globe* pour fonder un journal indépendant, le *News*, qui devait régénérer le pays. Le succès de cette entreprise a été éphémère, puisque, peu de temps avant les élections, un groupe de conservateurs s'est emparé du *Journal*, et de celui-ci est aujourd'hui le rival du *Mail & Empire*. *Sic transit!* Dans notre état politique, toute tentative de création de parti indépendant est fatalement vouée à l'impuissance. Les chefs conservateurs, Sir James P. Whitney, M. Loblanc, pensent comme nous là-dessus: les deux partis existants suffisent. Les tiers partis fissaient inévitablement par verser d'un côté ou de l'autre.

Il faut que cela cesse!

"Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience?" La catilinaire s'adresse cette fois au Louis Venillot en chef de l'*Action Sociale*.

Nous demandons très sérieusement à la direction de ce journal fondé pour défendre la foi et le dogme si elle va indéfiniment permettre à son rédacteur en chef de tirer dans le dos des libéraux. Ses misères et ses perfidies à l'adresse de nos chefs politiques, cela devient agaçant à la fin.

Son dernier article sur la réforme du service civil est un joli monument de cynisme et d'ignorance. Il attribue la dernière victoire du gouvernement Laurier à la corruption; en connaissance, il calcule que cela a dû coûter un bon million de piastres! Ce savant mathématicien ferait sans doute les élections avec des prières. Les dépenses légales d'élections dans 221 comtés ne comptent guère à ses yeux. Mais où serait-il lui-même s'il n'était pas permis aux gens dévoués de soustraire de leur bourse pour le succès d'une cause qui leur est chère? Son journal vit-il de l'air du temps? Comme il est commode de parler des "appétits" d'autrui quand on vit, non d'argent gagné, mais donné!

Et de quel droit ce grand désintéressé suspecte-t-il la sincérité de nos chefs? Voilà un gouvernement qui, avant les élections, n'a pas craint de mettre en tête de son programme la réforme du service civil, qui a institué des commissions composées de conservateurs comme de libéraux pour faire une étude impartiale de la question. M. Courtney, qui a siégé avec M. Fyfe et Bazin, est un tory; M. le juge Cassels est lui aussi un ancien conservateur. L'enquête marche, et sur la révélation de certains faits, l'hon. M. Brodeur abolit la liste de patronage dans son département. Et cependant, devant tant de bonne foi, voilà un M. Jules Dorion quelconque qui se sert d'un organe d'action sociale catholique pour dire cyniquement:

"Nous sommes portés à croire que si la liste de patronage disparaît officiellement, il est bien possible qu'elle survive officieusement." Qui l'autorise à émettre un pareil doute? Entre gentilhommes, c'est la coutume d'accepter la parole donnée, jusqu'à preuve au contraire. Peut-on prêcher plus cyniquement le scepticisme, disons le mot semer plus bêtement le doute et la méfiance dans l'esprit populaire? Mais c'est la perle finale qui est à enchâsser. Monsieur, qui est médecin, y va de son petit remède.



M. OSCAR DELISLE.  
 Avocat, Québec.

Parmi la jeune génération qui a pris une part marquante à la dernière lutte électorale, nous nous faisons un plaisir de signaler un jeune avocat de talent, M. Oscar Delisle, qui vient de former société avec M. Jos Turcotte, le nouveau député du comté de Québec, pour l'exercice de sa profession.



M. J.-Ad. ALLARD.  
 Etudiant, Québec.

Aux premiers rangs de la jeunesse étudiante, on est toujours certains de voir figurer trois vaillants, très souvent côte à côte, luttant d'émulation. Nous avons nommé M. J.-Ad. Allard, fils de l'honorable ministre de l'Agriculture, et ses amis MM. Elisée Thériault et Maurice Brassac. Le parti libéral est fier de pouvoir compter sur de jeunes hommes de cette trempe, ne craignant pas le danger, toujours prêts à répondre au premier appel.

"Il y aurait cependant, dit-il, un moyen d'enrayer le mal dès maintenant, si on veut l'utiliser: ce serait de donner dans les livres bleus chaque compte en détail. Il en coûterait un peu plus pour l'impression, mais pour celui qui voudrait se donner le trouble de consulter pareils documents,—et il s'en rencontrerait,—il est facile de faire toucher du doigt les abus."

C'est à peine croyable, mais ce grand savant ignore que le détail de tous les achats du gouvernement est consigné tous les ans dans le volumineux rapport de l'auditeur-général, et que c'est précisément dans cette masse de comptes que le Parlement se renseigne à chaque session sur les prix payés. On y trouve le détail de toute la dépense, depuis une livre de clous jusqu'aux gages de la moindre femme de journée. En y cherchant bien, l'*Action Sociale* apprendrait peut-être combien de patronage reçoit bon an mal an l'un de ses fondateurs, et à quels prix il vend sa marchandise au gouvernement.

Il faut que cette petite guerre sourde cesse. Les libéraux sont bien disposés à se protéger contre les faux neutres.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Les conservateurs du Nouveau-Brunswick se comptaient si sûrs de balayer la province que deux de leurs députés à la Législature avaient résigné pour se porter au fédéral. Ces deux imprudents, l'hon. D. Morrison et B. Frank Smith, ont été battus par MM. Loggie et Carvell, et aujourd'hui leurs anciens sièges sont disputés par une nuée de candidats. Cette réaction libérale, sitôt après les élections provinciales, prouve bien que le succès de M. Hazen n'a été qu'un accident et n'a rien de durable.

## Le cri de race et de religion

(Traduit pour la VIGIE, du *Toronto Globe* du 7 novembre)

En voyant le *News* jeter le cri de race et de religion, on comprend la profondeur de son chagrin, au lendemain du monumental échec de sa tentative de faire prendre le mors aux dents à la province d'Ontario par ses furieuses et hypocrites manœuvres de campagne. Voici comment il s'exprime dans sa dernière tirade de sectaire:

"Au surplus, le premier ministre est devenu tout à fait expert et rusé dans la manière de jouer avec le sentiment français; mieux vaut le dire tout net, il connaît à fond le métier de commercer de préjugés nationaux."

Pas un iota de preuve à l'appui de cette affirmation. Tous les discours que sir Wilfrid a prononcés au cours des élections, soit en Ontario ou Québec, ont été rapportés au complet. Le *News* voudrait-il nous y indiquer quelque trace de cet astucieux talent à manier le sentiment national ou religieux? Nous l'en défions.

Sans doute, le peuple canadien-français est très fier du caractère et des succès de son compatriote. C'est le contraire qui serait reversant. Ce serait certes un bien étrange peuple s'il ne se sentait pas remué en voyant l'un des enfants élevés à son berceau devenir non seulement la principale figure du Canada, mais aussi l'une des figures en vue dans l'Empire, et même parmi les nations. Pour nous, la question est celle-ci: est-il digne de cette admiration? Or, la majorité du peuple du Dominion s'accorde à dire avec le peuple de Québec que cette admiration est bien placée.

Le peuple de Québec ne le suit pas purement et simplement parce qu'il est un enfant de sa province. La preuve du contraire, c'est qu'il était chef du parti libéral aux élections générales de 1891; et cependant les électeurs de cette province donnèrent alors leur généreux appui à son adversaire de langue anglaise, sir John A. Macdonald. Les années se passèrent, ses hautes qualités intellectuelles et morales devinrent mieux connues du peuple de ce pays, et aujourd'hui l'on peut dire sans hésitation qu'il a dans chaque province du Dominion des admirateurs tout aussi chaleureux et enthousiastes que dans sa propre province.

La question importante est de savoir s'il s'est recommandé au peuple de sa race et de sa religion en flattant leurs préjugés ou en leur faisant d'inconvenantes concessions. Comme réponse éloquente et convaincante à cette question, on ne trouvera rien de mieux que certains chapitres de l'ouvrage de M. J. S. Willison: "Life of Sir Wilfrid Laurier." Pour ceux qui voudront examiner la question de plus près qu'il n'est possible de le faire dans ces colonnes, nous recommandons les chapitres 10, 11, 12, 24 et 25 de cet ouvrage. Ils y constateront que Wilfrid Laurier y fit son choix politique à l'époque où les libéraux étaient anathématisés dans presque toutes les chaires de la province, et que par conséquent les libéraux de Québec étaient alors aussi rares dans le Parlement que le sont aujourd'hui les conservateurs. Et, chose étrange, la presse conservatrice d'Ontario, autant que nous nous souvenons, ne s'en est jamais plainte. Lui et la petite bande qui l'accompagnait combattirent avec un courage intrépide les ecclésiastiques qui n'hésitaient pas à dire à leurs ouailles qu'un vote libéral était un péché mortel. Quelques-uns de ces libéraux étaient tout aussi fervents dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux qu'il convient de l'être pour un bon catholique, mais comme ils résistèrent à la doctrine ultramontaine mettant l'Eglise au-dessus de l'Etat, même dans les choses temporelles, tous leurs efforts venaient se heurter contre les forces écrasantes de cette secte qui

était alors prépondérante et de plus était l'intime alliée du parti conservateur. Il y eut appel aux tribunaux dans plus d'un cas où l'intimidation cléricale avait été employée dans les élections, et, soit dit à l'honneur de la magistrature franco-canadienne, les appelants eurent gain de cause, l'intimidation cléricale fut condamnée et les élections conséquemment annulées.

C'est au milieu de cette furieuse controverse que Wilfrid Laurier prononça son discours sur le libéralisme politique, document qui est devenu "la charte et le mot d'ordre des libéraux de cette province." Tout considéré, dit M. Willison, jamais harangue plus puissante et plus admirablement équilibrée n'était tombée de la tribune canadienne.

Il ajoute: "Il avait à faire face au front sourcilieux des autorités ecclésiastiques, à tenir compte des instincts conservateurs de l'élément de langue anglaise de sa province, à ménager la sensibilité nationale et le sentiment religieux des Canadiens-français, enfin à viser le jugement favorable du grand parti libéral dans tout le Canada."

Le biographe donne comme point vital du discours "qu'il se prononça adversaire intrinsèque des arrogantes prétentions des ultramontains, qu'il réclama pour l'électeur catholique le droit de disposer de son propre suffrage, de se fier à son propre jugement et d'exercer toutes les libertés et toute l'autorité que donne le titre de citoyen indépendant. C'était toucher à la racine même des prétentions cléricales et frapper de sang-froid les influences sous lesquelles Cartier lui-même avait dû succomber, influées que tout le monde croyait alors invincibles dans la province de Québec."

Naturellement, ce fut dans toutes les publications conservatrices de la province un cri unanime contre le jeune politicien, au lendemain de ce discours historique. On peut juger du ton de la plupart par ce passage de la fulmination du *Courier de St-Hyacinthe*, où il était dit que Laurier avait "placé l'autorité de la Reine ou de la Constitution au-dessus des droits inamuables et impérissables de l'Eglise, et la société civile au-dessus de la société religieuse." L'orateur n'avait pas calculé avoir l'approbation immédiate de la multitude de ses compatriotes provinciaux, mais il avait jeté en terre une semence qui a porté par la suite des fruits splendides.

Les ennemis qu'il s'était ainsi faits le rencontrèrent lorsqu'il dut revenir devant ses électeurs pour se faire réélire trois mois après, lors de sa nomination dans le cabinet Mackenzie. L'électorat de langue anglaise vota pour lui comme un seul homme, mais les ennemis que son discours avait exposés réussirent à changer la majorité de 238 qu'il avait eue aux élections générales en une minorité de 29.

De même qu'il n'avait pas alors hésité à entrer dans la voie semée d'épines du libéralisme, de même n'hésita-t-il pas lorsque la tentative de coercition contre la province du Manitoba devint la grande question en ce pays en 1895-96. La position qu'il prit semblait bien entraîner sa destruction politique dans sa province natale; il le pensait lui-même, cependant il ne broncha pas d'une semelle. Dans tout ce débat, ce qui avait à ses yeux le plus de poids, c'est que cette tentative d'imposer au Manitoba un genre d'écoles auquel la grande majorité de sa population était inaliéablement opposée, ne pouvait que précipiter la dissension entre les deux races qui forment les éléments capitaux du peuple canadien. Il se posa donc carrément contre la coercition, s'arcboutant en quelque sorte contre ce qu'on croyait être les sentiments et les convictions les plus enracinés dans l'esprit de ses propres compatriotes. Mandements de l'Eglise, appels de ses vieux amis, dénonciations de ses adversaires politiques, rien n'y fit, il

resta ferme. A la lettre du Père Lacombe, l'un des documents importants de la controverse, il répondit sans broncher dans des termes simples et dignes. "Il avait, dit M. Willison, nettement défini sa ligne de conduite et, bien que la perspective lui parût lugubre tant pour lui-même que pour son parti, il lui était impossible de sacrifier en un moment les convictions et les principes de sa vie, sous la dictée des chefs de l'Eglise à laquelle il appartenait et dont il avait toujours combattu les prétentions à la suprématie en matière civile. Il fallait un rare courage pour prendre une pareille décision, et, pour qui connaissait l'histoire du Canada comme M. Laurier, il n'y avait aucun raisonnable espoir de tirer quelque avantage politique de la position qu'il était obligé de prendre."

Son courage et sa persévérance furent cependant récompensés de la manière la plus inattendue. Ses propres compatriotes avaient mesuré l'homme et, en dépit des foudres de la prélature et des prédications de curés ultramontains, sa franchise et intrépide adhésion aux principes lui assura la vie au lieu de la mort politique à laquelle il s'attendait. Il ne lutta pas contre l'Eglise catholique romaine, mais contre l'ultramontanisme et dans cette querelle, la grande masse de ses compatriotes de Québec se rangea de son côté; et il est bon de lire que ce groupe particulier d'Eglise militante contre laquelle il s'était battu n'a jamais depuis repris sa puissance, son esprit agressif ni son intolérance du temps passé. La fumée du combat dissipée, on constata que sans le vote de Québec le parti libéral aurait été en minorité dans le nouveau parlement. Ontario, qu'on lui supposait très sympathique, ne lui donnait qu'une majorité de deux voix. L'Ouest, pour les intérêts duquel la bataille avait été livrée, s'était à peu près également divisé. Est-il donc étonnant qu'il se sente profondément endetté au peuple de sa province qui a, d'une manière si inattendue, si noblement et si déceivamment épousé sa cause?

Mais, comme il l'a fait voir autant comme autant, ce sentiment de gratitude ne l'empêche pas de se considérer comme le premier ministre du Canada, non pas le premier ministre de Québec. Plus d'une fois il s'est trouvé à contre-carrer des idées auxquelles tenaient le plus ses compatriotes, lorsqu'il jugeait qu'ils avaient tort. C'est ce qui arriva le jour où il prit fait et cause pour la mère-patrie contre les Boers. De même lorsqu'il donna son appui décisif à l'adoption de la loi sur le jour du Seigneur.

Eh bien, voilà l'homme que le *News* accuse d'être devenu "un fin expert dans la manière de jouer avec le sentiment français, et de connaître à fond le métier de commercer de préjugés nationaux." Il ne donne aucune preuve de cette affirmation qui contredit tout ce que son biographe, M. Willison, a écrit sur sa carrière, à moins qu'il ne faille prendre comme justification ce qu'il raconte du maintien des écoles séparées de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le *Globe* a combattu l'action du Parlement sur le terrain constitutionnel, sans tout de même ignorer les raisons apportées d'autre part. Ce serait fourvoyer l'opinion que de comparer le système d'écoles séparées tel qu'établi par les bills d'autonomie avec celui que le gouvernement du Manitoba a fait disparaître au commencement de l'avant-dernière décennie. Sans entrer dans les détails, il suffira peut-être de dire que l'école séparée des nouvelles provinces est inspectée par le même fonctionnaire qui inspecte l'école publique. Il passe de l'école publique à l'école séparée, et si le livre adopté, la méthode, le progrès des élèves, la capacité de l'instituteur, si tout cela n'est pas au niveau général, il rapporte le fait au département d'éducation qui a le pouvoir de retenir l'octroi provincial jusqu'à ce que les conditions aient été améliorées.

On nous disait que Mgr Sbarretti, représenté comme ultramontain extrémiste par la presse conservatrice, avait imposé sa volonté au gouvernement, l'avait forcé d'établir des écoles. Or, des écoles comme celles que nous venons de décrire sont-elles de l'espèce que des ecclésiastiques ultramontains choisiraient s'ils avaient le pouvoir d'imposer leur volonté et de forcer les gouvernements à faire à leur guise? On le voit, tout cela n'était que cauchemar.

Le fait est que lorsque le gouvernement eut à donner une constitution aux nouvelles provinces, il y trouva des écoles séparées qui y existaient depuis une vingtaine d'années. Aux yeux de sir Wilfrid Laurier, ces écoles avaient la plus puissante des recommandations; elles avaient été établies par Alexander Mackenzie et Edward Blake, sans aucune protestation de la part de sir John Macdonald, alors chef de l'opposition. Telles que mises en pratique par M. Haultain, c'étaient des écoles séparées de l'espèce la plus inoffensive et la moins objectable. Dans le cours même de la dispute des écoles manitobaines, sir Wilfrid avait plus d'une fois fait ressortir l'extrême générosité, la tendresse même que les hommes d'Etat britanniques ont toujours manifestées à l'égard des sentiments et des droits de minorités. Partant de ce même principe, il décida de prolonger l'existence des droits scolaires dont la faible minorité avait en la jouissance depuis deux décades dans ces provinces; et les deux provinces que cette affaire concernait surtout ont amplement et déceivamment ratifié sa décision. Si ce fut une erreur, assurément si l'on rattache tout cela aux incidents de sa carrière que nous venons de rapporter, ce n'en est pas une dont il faille lui tenir compte éternellement, elle ne donne certainement pas raison à qui que ce soit de le traiter de "commerçant de préjugés de race."

Comment se fait-il, demandera-t-on, que le *News* soit devenu si venimeux, si engagé, si persistant à attaquer la personne de sir Wilfrid Laurier? Fait significatif, cette tactique de guerre coïncide précisément avec le moment où certains meneurs actifs et déclamés du parti conservateur sont devenus acquéreurs de grands intérêts dans l'établissement du *News*. A tout événement, le nouveau néophyte conservateur a entrepris une tâche que beaucoup d'autres ont essayée avant lui, et qui a toujours misérablement échoué. Tantôt à ciel ouvert, tantôt subrepticement, la tentative a été faite; cette fois, c'est à la veille même de la défaite qu'on a repris ce vieux jeu comme moyen désespéré. Moyen politique bien vil, et bien mal avisé. Notre province a prouvé en plus d'une occasion qu'elle n'est pas le foyer d'étroite intolérance qu'un vain peuple pense. Le *News* est arrivé trop tard au marché avec sa marchandise, et M. Borden, dont il s'est fait le champion attiré, pourrait bien demander comme un faveur qu'on le sauve des mains de ces nouveaux amis. Quand donc en aurons-nous fini, au Canada, avec ces disgracieuses tentatives de faire du capital politique en menant les gens par le bout du nez?

## Les étudiants

Ce matin, à l'Université Laval, a eu lieu la nomination des candidats aux différentes charges du Comité de Régie des Etudiants en Droit. MM. J. Vallerand, Marius Plamondon et Jacques Marlois ont été respectivement élus par acclamation aux charges de 2ème vice-président, secrétaire et trésorier. Trois candidats ont été mis en nomination à la présidence: MM. Maurice Brassac, Arthur Pouliot et T. L. Bergeron. MM. Francis Moquaire et P. E. Gagnon ont été nommés à la charge de 1er vice-président. La votation aura lieu le 25.

REPRODUCTIONS

Navigation océanique

Nous citons l'autre jour quelques phrases du remarquable ouvrage de M. de Bouthillier-Chavigny, un distingué Français établi au Canada. C'est la première série d'une étude économique sur son pays d'adoption. Il est difficile, croyons-nous, de présenter les chiffres et les statistiques d'un pays sous une forme plus agréable et en même temps plus lucide.

Nous allons en donner un exemple en puisant largement dans le dernier chapitre de l'ouvrage, où est prestement racontée l'histoire de la navigation océanique au Canada.

Sous la domination française, les bâtiments de haute mer remontaient le St-Laurent ne dépassaient pas Québec. Plusieurs s'arrêtaient à Tadoussac, au confluent de la rivière Saguenay, sur la rive gauche du fleuve, ou bien au Bic, sur la rive droite, dont monsieur d'Avançour, l'un des gouverneurs de la Nouvelle-France, voulait faire un grand port pour: "recevoir, écrivait-il au roi, plus sûrement les choses qui nous viennent de France et y retirer le nombre de vaisseaux qu'il plaira au roi, pour être non seulement maître de la rivière, mais aussi pour aller vers le nord chercher divers avantages, que l'on assure s'y trouver."

La navigation entre Québec et Montréal, au Ville-Marie, se faisait à l'aide de pirogues indiennes, de canots ou de lourdes chaloupes à voiles traînant, parfois, à leur remorque, des chalands plats que l'on chargeait des marchandises les plus encombrantes.

A vrai dire, sous le régime français, le mouvement commercial extérieur de la colonie ne fut jamais très actif, si l'on en excepte les exportations de fourrures et les importations de marchandises nécessaires à leur échange.

Ne négligeons pas de mentionner, cependant, que si les relations commerciales entre la Nouvelle-France et la mère patrie n'eurent ni l'activité ni la régularité qu'on eût été en droit d'espérer, la responsabilité en incombeait, toute entière, à la métropole. En effet, les archives de la colonie, celles du ministère de la marine, à Paris, indiquent que gouverneurs et intendants envoyés au Canada, et cela est à leur honneur, ne négligèrent aucune occasion d'éclairer les ministres du roi sur la haute valeur économique de la Nouvelle-France.

Vers 1667, l'intendant Talon, une des grandes figures coloniales de la France, s'attacha à développer, au Canada, l'industrie des constructions navales et fit placer plusieurs voiliers sur chantier à Québec.

Le but de l'intendant était, tout à la fois, de nouer des relations commerciales directes avec les Antilles en y envoyant des produits du Canada et d'exporter des bois de mâture en France dans l'espoir que le gouvernement central les emploierait sur ses bâtiments de guerre et en provoquerait ainsi une demande régulière qui deviendrait une source nouvelle de revenus pour la colonie. Les efforts de l'intendant Talon ne furent pas appréciés à leur valeur et le mouvement qu'il avait tenté de créer languit quelques années, puis s'éteignit tout-à-fait.

Cependant, vers 1730, la construction des navires à voiles avaient pris une certaine importance dans la colonie. Il ne se passait pas d'années sans que quelques bâtiments de quarante à cent tonnes de jauge fussent mis à l'eau. Ces bâtiments se livraient principalement au cabotage, dans le golfe et dans le fleuve.

Il convient d'ajouter que la construction de bâtiments se développa, par suite, dans des proportions considérables à Québec et à Lévis, et devint, pour ces deux villes, une source considérable de revenus pendant de longues années. Les navires canadiens avaient une réputation qui s'étendait jusqu'à la Grande-Bretagne. L'avènement des bateaux à vapeur fut le coup de mort de cette industrie que l'on s'efforça, avec beaucoup de raison, de faire revivre aujourd'hui.

Les trente premières années de la domination anglaise ne furent marquées par aucun progrès rapide dans le mouvement de la navigation du Saint-Laurent. Ce n'est que vers le commencement du dix-neuvième siècle que ce mouvement s'accéléra et qu'un commerce régulier entre l'Angleterre et sa nouvelle colonie, prit naissance. Ces relations, pourtant, devaient se ressentir longtemps de la restriction que le monopole avait eu devoir imposer au futur Dominion en limitant aux seuls bâtiments anglais le droit de commercer dans le St-Laurent.

C'est un Ecossais, le capitaine Alexander Allan, qui, le premier, établit des communications directes et régulières entre la Grande-Bretagne et le Canada. Au cours d'un voyage à bord de son brick le "Jean", en 1822, le capitaine Allan eut la vision très nette de l'avenir réservé au Canada, et, au retour de ce premier voyage,

résolus de consacrer son énergie et toutes les ressources dont il disposait à la création d'une ligne directe de voiliers entre Glasgow et Québec, puis Montréal.

Cette entreprise comportait avec elle de nombreux aléas qui n'échappèrent point à l'œil exercé du commerçant et du marin qu'était Alexander Allan. La construction ou l'achat des bâtiments destinés au service projeté, leur équipement en vue surtout d'un service de passagers destiné à rivaliser avec ceux déjà établis entre Boston, New-York et l'Angleterre devaient entraîner des frais considérables et d'autant plus onéreux pour le promoteur de l'entreprise et ses associés que ceux-ci n'avaient à compter, pour de longues années, que sur une campagne d'été pour réaliser des bénéfices et rémunérer leur capital. A cette époque, la navigation du Saint-Laurent était dangereuse: les services hydrographiques étaient inconnus et les relevés du fleuve et de ses approches étaient fort incertains. Les cartes marines de cette époque étaient, dès lors, nécessairement incomplètes et, trop souvent erronées. Enfin, le très remarquable ensemble de fixes fixes et mobiles qui assurent, aujourd'hui, la navigation du fleuve, n'existait pas, même à l'état d'embryon, et, seules, quelques lumières sans portée dont l'entretien dépendait entièrement de la bonne volonté des gens du lieu, indiquaient aux navigateurs, mais par des nuits absolument claires seulement, quelques points de repère sur les côtes.

Mais le capitaine Allan était le fils de cette forte et périlleuse race écossaise dont les enfants ont pris une part si large au développement du pays. Il ne se dissimula ni le nombre ni la gravité des obstacles qu'il allait rencontrer dans l'exécution de ses plans; mais, donc de cette seconde vue qui paraît être le privilège de toutes les grandes intelligences commerciales, il perçut en même temps le merveilleux avenir économique réservé à l'Amérique Britannique du Nord et le rôle prépondérant qu'était appelée à y jouer la navigation océanique.

Aussi, fidèle à la ligne de conduite de tous ceux de ses compatriotes dont les noms figurent à la première page de l'histoire politique et économique du Canada, une fois sa ligne d'action tracée, nul mécompte ne sut l'en faire dévier. Confiant en lui-même et sûr de l'avenir dont il se préparait à escompter la grandeur, il mit, à l'accomplissement de ses projets, cette persévérante ténacité qui est la vertu écossaise par excellence et la clef du succès de cette race dans le monde entier.

Le succès, en effet, se chargea de justifier les prévisions d'Alexander Allan. Huit années avant son premier voyage dans les eaux du St-Laurent, en 1830, l'ancien vétérinaire des guerres de la Péninsule contrôlait une flotte de voiliers parmi lesquels: *Le Canada*, *La Blonde*, *Le Périclé*, *La Favorite*, *Le Brillant*, *La Gypsie*, tous bâtiments jaugeant de 300 à 400 tonnes, faisaient un service régulier entre Québec, Greenock et Glasgow.

Vingt ans plus tard, en 1850, la flotte s'augmentait des bâtiments, en fer cette fois: *Strathcarr*, *Minerva*, *Strathblane*, *Glenhart*, *Gleniffer*, *Arduillan*, *Romach*.

Vers cette époque, la politique du libre-échange, inaugurée par l'Angleterre en 1846, révolutionna complètement les conditions du commerce au Canada. Antérieurement à cette date, les produits de la colonie bénéficiaient d'un droit de préférence sur le marché anglais. Il est vrai qu'en re-ache les marchands et les producteurs canadiens étaient astreints au transport de leurs marchandises par des bâtiments anglais et à transiger leurs affaires par l'entremise de maisons anglaises. Toutefois, l'industrie introduite au Canada, en contravention de ces règlements, était frappée d'un droit différentiel de sept et demi pour cent.

Le retrait de la préférence accordée aux produits canadiens sur les marchés anglais, retrahit qui découlait naturellement de la nouvelle politique économique inaugurée par la métropole, devait avoir pour conséquence naturelle le rappel des lois de navigation qui interdisaient aux bâtiments étrangers l'entrée du St-Laurent. Ce rappel fut demandé par le Parlement canadien en 1847, mais ne fut accordé qu'en 1869; le rappel des lois de navigation et le retrait des droits différentiels qui l'avaient précédé ouvrirent une ère commerciale nouvelle au Canada.

Celui-ci, maître de contrôler librement ses tarifs douaniers, usa avec une sagesse que l'on ne saurait trop louer de ce droit. Le Parlement de l'Union, plus préoccupé de relever le commerce des Provinces-Unies que d'augmenter ses revenus par des taxes trop élevées, adopta un tarif modéré sur les marchandises à l'importation. L'échelle moyenne de ce tarif ne dépassait pas dix et un quart pour cent.

Cette sage législation économique jointe à la liberté maintenant accordée aux bâtiments de toutes les nations de pénétrer librement dans le St-Laurent, fut le signal d'une activité sans précédent.

Renouant la ligne Allan en 1850, nous retracerons rapidement

les phases successives par lesquelles elle est passée, et ainsi tout le détail de l'hommage qui nous paraît dû à la plus ancienne compagnie de navigation transatlantique canadienne, nous donnerons, sous une forme intéressante, un aperçu historique suffisamment complet, pour le cadre de ce travail, des progrès réalisés par la navigation océanique, au Canada, depuis 1850.

On ignore, assez généralement, que c'est à un riche commerçant d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, M. S. Cunard, qu'appartient l'honneur d'avoir, le premier, soumissionné avec le gouvernement britannique pour la création d'un service régulier de bateaux à vapeur entre l'Amérique britannique du Nord et la métropole. Le contrat, passé en 1850, pourvoyait à l'organisation d'un service bi-mensuel de bateaux à vapeur entre Liverpool, Halifax et Boston. Le premier bâtiment de cette nouvelle ligne fut le *Britannia*.

Rappelons ici, à l'honneur de la marine canadienne qui en est à juste titre très fière, deux faits qui ont leur place dans ces notes économiques. Le premier "steamer" qui franchit l'Atlantique, le *Royal-William*, avait été construit au Canada, en 1830. En 1833, ce bâtiment quitta Pictou, port de la Nouvelle-Ecosse, et atteignit Gravesend, en Angleterre, après avoir fait toute la traversée par le secours seul de la vapeur.

Le second fait se rapporte à l'arrivée, en 1835, à Vancouver, dans la Colombie-Britannique, du premier vapeur dont les roues aient jamais frappé les flots du Pacifique.

Ce petit vapeur, à peine plus grand qu'un remorqueur de rivière, et dont nous avons pu voir la coque submergée à l'entrée du port de Vancouver, il y a quelques années, avait été construit en Angleterre pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et pour naviguer entre ses postes de la côte du Pacifique. Escorté par un voilier, ce "steamer" en miniature doubla le cap Horn et, remontant les côtes de l'Amérique du Sud et du Nord, vint entreprendre le service qui lui avait été assigné. Nous devons ajouter, à l'honneur de la Colombie Britannique, qu'il y a deux ans, à la suite d'une souscription publique, la coque du *Devere*, c'était le nom du vaillant petit vaisseau, a été renflouée et placée à l'abri des injures du temps.

En 1852, le ministre Hincks-Morin s'était préoccupé de l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre le Canada constituant, à cette époque, par les Provinces-Unies de Québec et d'Ontario et l'Angleterre. Sur leur demande, la Législature avait alloué une somme de 19,000 livres sterling pour le service postal. La maison McKean, McLarty & Co. s'était chargée du contrat et avait placé sur la nouvelle ligne les steamers: *Cleopatra*, *Genova*, *Lady Eglinton* et *Sarah Sands*.

Cette compagnie ne put se maintenir plus d'une année, et, en 1853, le gouvernement passa à un nouveau contrat avec la Cie Allan. Le subside postal fut porté à 24,000 livres sterling pour un service bi-mensuel entre Liverpool et Montréal en été, et Liverpool et Portland, dans l'état du Maine, en hiver. Rappelons, ici, que, dès cette année, Montréal avait été reliée à Portland par une voie ferrée.

La Compagnie Allan devait conserver Portland comme port d'attache d'hiver jusqu'en 1876, époque à laquelle l'achèvement de l'"Intercolonial" lui permit de faire d'Halifax son terminus hivernal.

Les prévisions du capitaine Allan se justifiaient et le Canada, si resserrés que fussent ses limites, en 1852, si on les compare à celles d'aujourd'hui, voyait son commerce extérieur se développer avec une rapidité de bon augure pour son avenir. Si prompt fut ce développement, que, six années seulement après l'inauguration de son service bi-mensuel d'été et d'hiver, en 1859, la Compagnie Allan le faisait hebdomadaire. Trois ans plus tard, en 1862, la compagnie ouvrait une ligne entre Montréal et Glasgow, puis, presque simultanément, un service entre Glasgow, St-Jean de Terre-Neuve, Halifax, puis Philadelphie.

Nous avons vu, en parlant de la navigation fluviale, que, dès l'année 1826, la question d'approfondir le lit du fleuve entre Québec et Montréal avait été agitée. Nous avons fait remarquer que, de ces travaux, dépendait l'avenir commercial de cette dernière ville. Le projet mis à l'étude en 1844, puis, de nouveau, en 1847, ne fut sérieusement pris en considération que vers 1851. La navigation à vapeur allait faire son apparition dans le St-Laurent et amener dans le fleuve des bâtiments d'un tonnage plus considérable que celui des voiliers qu'on était accoutumé d'y voir. De là, la nécessité de se préparer à profiter rapidement des avantages qui allaient découler de cette révolution économique.

En 1851, les canaux canadiens étaient en pleine opération et donnaient déjà vers Montréal, pendant la saison d'été, une part considérable du trafic du Haut-Canada et des états américains li-

mitrophes des grands lacs.

Il devenait donc urgent que les bâtiments de haute mer, quel que fût leur tonnage, eussent accès au port de Montréal sans difficultés. Au moment où les opérations de creusement furent sérieusement et régulièrement entreprises, la profondeur moyenne du chenal, entre Québec et Montréal, ne dépassait pas 10,6 pieds. En 1869, elle atteignait 20 pieds; en 1882, 25 pieds; en 1888, 27,5 pieds. Le treize février dernier, M. Hugh A. Allan, président de la "Shipping Federation" annonçait l'achèvement du creusement du chenal à 30 pieds aux plus basses eaux.

Au premier juin 1906, le coût total des opérations de dragage entre Québec et Montréal, dépassait huit millions et demi de dollars. Quarante-quatre millions de mètres cubes de pierres, de sables ou de vase avaient été extraits du fond de la rivière.

Nous passerons pardessus les années qui s'écoulèrent de 1854, date de la première apparition dans le St-Laurent, d'un bâtiment à hélice appartenant à la maison Allan, à 1891. A cette époque, la compagnie pionnière de la navigation océanique à vapeur au Canada, avait, dans une période de dix ans seulement, transporté, par toutes ses lignes, une moyenne annuelle de cinquante mille passagers; sa flotte comprenait 40 bâtiments d'une jauge totale de 140,000 tonnes. Rappelons, enfin, que d'une moyenne de 1,500 tonnes, la jauge des bâtiments naviguant dans le St-Laurent s'était élevée, de 1854 à 1891, à 8,000 tonnes.

De son côté, le gouvernement fédéral, reprenant les travaux commencés par les provinces avant la Confédération, avait reporté toute son attention à l'amélioration de la navigation dans le fleuve et sur les côtes de la Péninsule.

En 1868, les eaux canadiennes étaient éclairées que par 227 feux. En 1891, 710 lumières, 23 sifflets à brouillard, 32 sirènes à vapeur ou à gaz étaient réparties dans ces mêmes eaux. Actuellement, l'ensemble des phares canadiens comprend 822 stations munies de 1,038 lumières et 102 sifflets à vapeur, sirènes, cloches et signaux d'appels. Les stations les plus importantes communiquent entre elles par le télégraphe sans fil qui les relie toutes à Québec. D'ici à un an tous les postes du St-Laurent seront également reliés par un service téléphonique.

Dans la *Gazette* de Montréal, en date du 23 septembre 1839, on pouvait lire l'annonce suivante: "En partance pour Greenock, le voilier bien connu *Canada* de 329 tonnes, commandant: Bryce Allan."

Soixante-huit ans, la vie d'un homme, se sont écoulés depuis cette époque, et, aujourd'hui, les navires de Bryce Allan mettent à la disposition du public voyageur, pour la saison 1907, sur leur ligne Montréal-Québec-Liverpool, deux steamers à turbine de 12,000 tonnes et à trois hélices: le *Virginian*, le *Victorian*, les premiers bâtiments de ce type qui aient fait un service régulier sur l'Atlantique, et quatre navires de 9,000 à 11,000 tonnes: le *Tonion*, le *Tunisian*, le *Grampian*, le *Corsican*. Les deux premiers navires transportent leurs passagers en moins de six jours; ceux du type *Tunisian*, en six jours et demi; le *Tonion* en sept jours et demi. Les distances sont comprises de Rimouski, au Canada, à Moville, en Irlande, les deux points d'embarquement et de débarquement de la "malle".

Outre son service direct et rapide, la compagnie Allan dessert les lignes Montréal-Glasgow; Montréal-Havre-Londres; Glasgow-St-Jean de Terre-Neuve-Halifax. Nous mentionnerons simplement pour mémoire, son service sur l'Amérique du Sud. Au cours de l'année 1906, la compagnie a transporté, du ou à destination du Canada, 59,760 passagers nonobstant la concurrence redoutable que lui font les compagnies rivales. L'augmentation dans le nombre des passagers transportés par cette compagnie ressortira plus clairement des chiffres suivants. En 1900, les navires de la compagnie amenèrent à destination du continent américain nord, au cours de deux saisons de navigation d'été et d'hiver, 27,949 passagers; l'an dernier, pendant la saison d'été seule, c'est-à-dire pendant sept mois, le nombre des passagers débarqués au Canada par la ligne Allan, s'éleva à 47,467 ou près du double.

Des travaux considérables sont en voie d'exécution à Québec, à Montréal et dans les ports intermédiaires de Trois-Rivières et de Sorel où sont installés les ateliers de construction et de réparation de la marine du gouvernement fédéral. Ces travaux, à Montréal principalement, comportent l'achèvement d'immenses élévateurs, de quais, de hangars permanents, de voies ferrées, etc. Ces travaux sont, à Montréal, sous la direction d'une commission de trois membres nommés par le gouvernement fédéral.

En 1881, le tonnage des bâti-

ments employés à la navigation océanique, fluviale et au cabotage, petit ou grand au Canada, était respectivement: pour les premiers de 8,000,000 tonnes; pour les seconds, de 5,698,995 tonnes; pour les troisièmes, de 15,000,000 tonnes. En 1905-1906, ces chiffres s'élevaient à 15,000,000; 16,000,000; 44,000,000. En vingt-quatre ans, l'augmentation avait été respectivement de, en chiffres ronds, 7 millions pour la navigation océanique; 10 millions pour la navigation fluviale; 29 millions pour le cabotage. L'augmentation totale dans le tonnage de la marine canadienne de commerce a donc été, en un quart de siècle à peine, de 46,000,000 de tonnes.

Ces chiffres, ajoutés à tous ceux sur lesquels nous avons eu devoir attirer l'attention du lecteur au cours de cette revue des affaires canadiennes, ne nous justifient-ils pas de vouloir faire partager notre confiance dans la grandeur des destinées économiques du Dominion à tous ceux qui nous feront le grand honneur de jeter les yeux sur la première partie de notre travail? Que nos lecteurs nous permettent de leur rappeler que les richesses du Dominion sont à peine entamées et, qu'à dire des autorités du pays les plus compétentes dans les questions économiques, douze pour cent à peine de ses ressources agricoles, minières, forestières connues sont exploitées pour le moment.

CARTES D'AFFAIRES

Joseph P. TURCOTTE  
AVOCAT  
Etude: 230 rue St-Joseph.—Téléph. 2311  
Résidence: 194 rue du Roi.

Dr. L. J. Montreuil  
Ex-Eleve des Hospices de Paris et Berlin.  
Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Odeilles.  
No. 94 RUE ST-JEAN  
Heures de consultations: A.M. 10 à 12 heures  
P.M. 1 à 4 et 7 à 8 heures  
Tél. 1539.

Dr Massue Fortier  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
40, rue Ste-Anne, (Henchy House)  
Téléphone Bell, 609  
Ste-Marie, Beauce, tous les lundis.  
Téléphone Beauce.

Lavigueur & Hutchison  
Importateurs de Flûtes, Orgues, Instruments de Musique de toutes espèces.  
Éditeurs de Musique.  
Sous représentation des célèbres Flûtes Heintzman & Co.  
41 et 43, rue St-Jean,  
succursale: 54 rue St-Joseph. QUEBEC.

PETER FRENCH  
AVOCAT  
139, rue St-Pierre, - Québec,  
Victoria Chambers. Tél. 727

A LOUER  
Le 2e étage du ST-GEORGES HALL.  
Mesurant 85 x 35  
Convient pour CLUBS ou REUNIONS DE SOCIÉTÉS.

8, rue Collins, Haute-Ville

TABAC  
Champlain  
A fumer et à chiquer

La Cité de Trois-Rivières Incendrée, Reconstituée dans L'ALBUM ILLUSTRÉ — DE LA —

Cité de Trois-Rivières

A VENDRE  
Un lot de 300 ALBUMS, les seuls qui restent 40 vues de la partie incendiée... avec notes historiques, etc., etc. Bonne Affaire pour les marchands de journaux de Québec à l'occasion des fêtes du tricentenaire, bonnes conditions pour l'achat complet.  
S'adresser au Bureau de "La Vigie", 8 rue Collins.

AUX VISITEURS  
— DU —  
PONT DE QUEBEC

N'oubliez pas de vous arrêter au passage à  
L'Hotel du Pont Garneau  
Endroit charmant—maison confortable au milieu d'une forêt de grands pins—sur les bords escarpés du bassin de la Chaudière—Bonnes chambres—Bonne table—Liqueurs rafraichissantes—Cigares de choix.  
A. PARADIS, Propriétaire.

**Etes-vous un buveur d'eau?**  
Pas le remplacer, seulement nous savons que la plupart des estomacs demandent un mélange de ténacité à autre régime d'eau médicale. Non pas purgative, comme beaucoup nous le font. Mais une eau qui corrige l'acide urique réglera les rovens, et sera bénéficiante dans les cas de rhumatisme, d'indigestion et de dyspepsie.

**Claire Fontaine**

Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre des grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte meilleur marché; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence.  
Deux fois plus agissante. Bien gros mot, direz-vous! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez.  
Soyez Juge et Jury tout à la fois; nous ne demandons que justice et ne craignons pas le verdict.  
Cette eau est tirée de notre propre puits artésien, juste sur notre propriété; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc.

M. Timmons & Son, QUEBEC P.Q.  
Seuls Propriétaires

**PROTEAU & CARIGNAN**  
BRASSEURS

:: Bière et Porter ::  
DE PREMIERE QUALITE  
263-271, rue Saint-Paul, QUEBEC  
TELEPHONE 853.

**G. POITRAS**  
RELIEUR

Fabricant de livres blancs et de livres à feuilles mobiles  
8, rue Collins, Haute-Ville, Québec  
TELEPHONE 1735

**EUGENE FALARDEAU**  
COUVREUR

308, rue de la Reine,  
ST-ROCH, - - QUEBEC.

COUVERTURES EN CUIVRE,  
FER-BLANC, TOLE GALVANISEE,  
TOLE NOIRE, ARDOISE, GRAVIER,  
BARDEAUX, DALLES ET DALOTS.  
Corniches en Tôle, - UNE SPECIALITE  
TELEPHONE 2344.

Fondée en 1876 Téléphone 2224

**Charles Vezina**  
ENTREPRENEUR

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur  
Poseage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Four-niture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.  
PRIX TRES MODERES  
117-119 DU PONT, QUEBEC. ATELIER, 124 DU ROI

**JEAN DROLET**  
BOUCHER DE LARD  
ET DE BOEUF

No. 41, Marebe Champlain  
QUEBEC.  
Lard frais et salé,  
Beaufrais et salé,  
Jambon, Saucisson, Graisse,  
Beurre, Œufs,  
Viandes hachées, etc.  
Ouvrage d'Actualité  
**LA PRISE DE QUEBEC**  
TRADUIT DES ŒUVRES DE FRANCIS PARKMAN  
— PAR —  
ULRIC BARTHE  
Un beau volume, avec illustrations de prix  
En librairie: Broché \$1

**DEMANDEZ LES COGNACS PERLE D'OR**  
 \*\*\* \*\* V S O P \*\*\* \*\*  
**EUCENE COURRY**  
 \* \*\* \* \* \* \*  
 Seul représentant au Canada.  
**E. ROUMILHAC**  
 48 et 50 Côte du Palais, Québec  
 TELEPHONE 1146  
 EN VENTE CHEZ S. Hamel, 106 rue d'Aiguillon  
 O. Boivin & Cie., rue St-Valier.

**TAPISSERIES**  
 Et décorations murales de tout genre - - -  
 Le public est invité à venir voir la variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne . . . . .  
**Marier & Tremblay**  
 PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS  
 Coin des rues Desfossés et du Pont, QUÉBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien  
**FABRIQUE PAR E. W. PARKER**  
 DISTILLATEUR - MONTREAL  
**Parker's STANDARD Whisky Blanc**  
 LE PLUS PUR ET LE MOINS COLORE DES SPIRITUEUX . .  
**GILLESPIES & CO.,** Seuls agents  
 12, rue St-Sacrement, Montréal.  
 Il a passé deux ans en entrepot

Quebec Railway Light and Power Co.  
**Horaire Automne et Hiver 1908-09**  
 L'ÉTÉ APRES LUNDI LE 25 SEPTEMBRE 1908, les trains circuleront comme suit :  
**Entre Québec et les Chutes Montmorency.**  
 LA SEMAINE  
 Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 5.30 a.m. et toutes les heures de 6.00 A.M. à 12.00 A.M. Toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. et trains additionnels à 7.30 et 9.45 A.M. 1.15, 4.15, 5.15 et 6.15 P.M.  
 Départ des Chutes Montmorency pour Québec. Toutes les heures de 6.30 A.M. à 12.30 P.M. A toutes les 30 minutes de 1.30 P.M. à 7.30 P.M. A toutes les heures de 8.30 P.M. à 11.30 P.M. et trains additionnels à 6.00 6.11, 6.41, 8.11, 10.25 A.M., 12.20 et 1.50 P.M.  
 LE DIMANCHE  
 Départ de Québec pour les Chutes Montmorency 7.00, 7.45, 8.30 A.M. Toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. et trains additionnels de 1.45, 6.45, 8.15 et 9.30 P.M.  
 Départ des Chutes Montmorency pour Québec. 6.41, 7.11, 7.41, 8.11, 8.41, 9.11, 9.41, 10.11, 10.41, 11.11, 11.41 A.M. et toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. Toutes les heures de 8.30 P.M. à 11.30 P.M. et trains additionnels de 2.24, 4.50 et 10.09 P.M.  
**Entre Québec et Ste-Anne de Beaupré**  
 LA SEMAINE  
 Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré 7.30, 8.15, 9.00 A.M. Toutes les heures de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. et trains additionnels de 1.45, 6.45, 8.15 et 9.30 P.M.  
 Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec 8.30, 9.00, 9.45, 10.30, 11.15 A.M. et 4.15 P.M.  
 LE DIMANCHE  
 Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré 7.00, 7.45, 8.30 A.M. Toutes les heures de 1.00 P.M. à 7.00 P.M. et trains additionnels de 1.45, 6.45, 8.15 et 9.30 P.M.  
 Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec. 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 A.M. et 4.00 P.M.  
**Entre Québec et St-Joachim**  
 JOURS DE SEMAINE  
 Départ de Québec pour St-Joachim 9.45, A.M. 1.15 et 3.15 P.M.  
 Départ de St-Joachim pour Québec. 7.15, 11.30 A.M. et 4.00 P.M.  
 LE DIMANCHE  
 Départ de Québec pour St-Joachim 1.15 P.M.  
 Départ de St-Joachim pour Québec 7.00 P.M.  
 NOTE—Un char électrique fait raccommodement à la Station Mastin avec tous les trains, pour les voyageurs allant au restaurant du Casino Mastin Mastin, etc., etc. aller et retour.  
 Expres pour petits paquets, boîtes, viandes, etc., sur tous les trains. Prix des et poids, suivant le poids.  
 Pour information, s'adresser au surintendant  
 A. EVERETT, surintendant.  
 EDW. A. EVANS, secrétaire.

**Archer & Co.**  
 MARCHAND DE  
**BOIS et CHARBON**  
 138-140, rue St-André  
 Téléphone 646

Téléphone No. 32  
**BOSWELL & BROTHER LTD**  
 Bière et Porter  
 90-118, RUE SAINT-VALLIER, QUÉBEC

**GURNEY, MASSEY & Cie Ltee**  
 MANUFACTURIERS  
 de  
**Fournaises et Poeles**  
 387, RUE ST-PAUL  
 Montréal

**LA RÉGION DU LAC ST JEAN CANADA**  
 20,000,000  
 acres d'excellentes terres à blé à 20° LACRE  
 UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS et EXCELLENTE EAU A 190 MILLES  
 Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique  
 UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES  
 REMPLI DE POUVOIRS D'EAU  
 BEAU CLIMAT et COMMUNICATIONS FACILES  
 POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENÉ DUPONT, 600, RUE ST-ANDRÉ, QUÉBEC, CANADA.

Photo: 333  
**MAISONS A VENDRE**  
 Si vous voulez vendre rapidement votre maison, ou en acheter une, adressez-vous à moi.  
 - ARGENT A PRETER -  
 Vous n'avez qu'à m'apporter des sûretés de première classe sur propriétés immobilières et, je vous prêterai l'argent dont vous avez besoin.  
 Si vous avez de l'argent à prêter, je suis en position de le placer avantageusement pour vous.  
**ALEX. HARDY,**  
 COURTIER D'IMMEUBLES ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS  
 Edifice Banque d'Hochelega, Rue St-Pierre, QUÉBEC.

**CHAMPLAIN**  
**TABAC à FUMER ET CHIQUER**  
**CONSERVEZ LES COUPONS**  
**ROCK CITY TABACCO LTD QUÉBEC**

Feuilleton littéraire de la VIGIE  
**JOURNAL**  
 — DU —  
**Marquis de Montcalm**  
 Durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759

No. 8  
 Le Gouffre que nous venons de passer, est formé par le rétrécissement que causent au lit de la rivière l'île-aux-Coudres et une batture qui s'étend depuis la pointe de l'Est de cette île jusque par le travers du Cap Tourmente qui en est à sept lieues. Il ne faut s'engager dans ce trajet que lorsque l'on a un vent fait et du flot; autrement, si on y étoit pris en calme, le courant vous briserait contre la côte, et quoiqu'il y eût calme, il seroit impossible de jeter l'ancre, parce que le travers de l'île est environ une lieue en delà, le fond est de roche. Le Gouffre ne commence que vers le milieu de l'île-aux-Coudres, après avoir passé le mouillage de la prairie de l'île-aux-Coudres qui est fort bon, et où l'année dernière M. Dubois de la Motte, commandant l'escadre destinée à porter du secours en Canada, a resté cent et quelques jours.  
 Le calme nous ayant pris sur les deux heures, nous avons mouillé par dix-sept à dix-huit brasses entre le cap Maillard et le Cap-Tourmente. Depuis le Cap-Tourmente jusqu'à Québec, la côte présente le plus beau pays du monde, et elle est très cultivée et remplie d'habitations. Du côté du Sud, elle commence à offrir un beau pays depuis Kamouraska, et il y a une paroisse de deux en deux lieues.  
 Une chaloupe du port de Québec, qui va porter des vivres à un poste que nous avions au Cap des Rosiers, nous a confirmé la nouvelle que le *Héros* étoit devant nous; mais quoiqu'à l'île-aux-Coudres depuis dimanche, il n'avait doublé le Cap Tourmente que ce matin, et devait être mouillé à six lieues de nous. M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur

général, est allé de suite à Québec, où il est arrivé le lundi, et a passé à Montréal pour apprendre à son frère l'arrivée des troupes et lui porter les ordres de la cour. Jusqu'à son arrivée, on ignorait à Québec l'arrivée du secours que le Roi envoie cette année, n'étant arrivé aucun vaisseau qu'un petit bâtiment de la Rochelle.  
 Le coup de vent que nous avons essuyé dans la semaine sainte, s'est fait ressentir à Québec avec beaucoup de force les fêtes de Pâques. Il y a fait échouer plusieurs petits bâtiments.  
 Le tremblement de terre a été sensible au mois de novembre, surtout à la côte; mais il n'a eu aucune suite fâcheuse; ainsi l'on peut regarder le remblement qui a détruit en partie Lisbonne comme presque universel.  
 La petite vérole a fait de grands ravages en Canada l'hiver dernier; cette maladie n'y paraît que de loin en loin, mais elle est toujours funeste et épidémique. L'inoculation qui commence à s'introduire en France, en Suisse et dans le Nord, n'y fera pas sitôt des progrès. Les sauvages n'aiment pas les innovations, et les Canadiens joignent quelquefois à une dévotion estimable, des préventions qui leur font rejeter une méthode que je crois utile à la conservation de l'espèce humaine, sous prétexte qu'il n'est pas permis de donner un mal certain, quelque petit qu'il soit, pour un bien; il peut y avoir quelque degré d'incertitude.  
 La journée a été tempérée, il a même fait chaud comme en France dans le commencement de l'été. Je le remarque, parce qu'il n'y a que quelques jours nous avions très froid.  
 Du 9 mai 1756.—Les vents étant debout, par conséquent absolument contraires avec assez de force, nous avons resté au mouillage de Suer (sic) à deux lieues de la traverse du Cap-Tourmente, passage dangereux; quand même le vent serait favorable, on attend pour le passer que le flot aide. C'est à ce passage que l'*Eléphant*, commandé par M. le marquis de Vaudreuil, aujourd'hui lieutenant général des armées, fit naufrage; heureusement personne ne s'y noya; mais le vaisseau fut perdu avec une partie des effets; et le même accident pensa arriver l'année dernière, par la faute du pilote, au vaisseau *L'Actif*, commandé par M. de Caumont.  
 Du 10 mai 1756.—Le temps étant toujours contraire, j'ai voulu me rendre à Québec par terre en abordant en chaloupe à un endroit appelé la Petite Ferme, où l'on m'avoit assuré que je trouverois des

caïches; mais n'ayant pu y aborder, malgré les indications qu'on nous avoit données faute de connaître une petite rivière qui y mène, j'ai été jusqu'à la Grande-Ferme. Je n'y ai trouvé que des charrettes; on m'a assuré que je ne pourrais m'y rendre dans le jour, et qu'il y auroit du danger à passer le Sault-de-Montmorency qui a grossi par la fonte des neiges. J'ai pris mon parti de rejoindre la frégate qui avoit appareillé sur les onze heures, pour, en louvoyant et profitant du flot, venir au pied de la traverse. Elle a mouillé sur les deux heures après avoir fait trois lieues.  
 Du 11 mai 1756.—Le vent s'étant élevé avec force sur l'ouest, il a fallu rester toute la journée au mouillage. Un bâtiment qui a chassé sur ses ancrs, nous a fait craindre un petit moment d'être abordé.  
 Du 12 mai 1756.—Les vents continuant d'être toujours contraires, j'ai pris mon parti pour débarquer à un petit endroit appelé la Petite-Ferme, et me rendre par terre à Québec avec des petites voitures du pays, charrettes ou calèches, qui sont comme nos cabriolets, conduites par un seul cheval. L'espèce des chevaux est dans le goût de ceux des Ardennes pour la force, la fatigue et même la tournure. Le chemin de la Petite-Ferme à Québec est beau; on le fait dans la belle saison en six heures, on change à chaque paroisse de voiture, ce qui retarde, à moins qu'on n'en ait fait prévenir. On paye ces voitures à un cheval à raison de vingt sols par lieue. Les lieues sont déterminées sur celles de l'île-de-France. Je fus obligé de coucher en chemin chez M. du Buron, curé de la paroisse du Château. Les cures sont ordinairement possédées par des gens de condition ou de bonne famille du pays; ils sont plus considérés qu'en France, mieux logés, et comme ils ont la dime de tous grains, les moindres cures valent communément douze cents livres.  
 Du 13 mai 1756.—Les vents étant hier devenus nord-est, le *Héros* est entré dans la rade de Québec et a débarqué ce matin neuf compagnies du régiment de la Sarre. La *Licorne* a profité du même vent pour entrer ce matin dans la rade; au moyen de quoi je ne suis arrivé que quelques heures après, et voulant me presser j'y ai été pour de la pluie, de la fatigue et de la dépense.  
 La *Reine-des-Anges*, partie de Rochefort, et le *Robuste*, parti de Bordeaux, vaisseaux marchands frères pour le compte du Roi, sont entrés et ont débarqués deux cent cinquante hommes de recrue et des provisions de bouche.

M. Bigot, intendant, m'a donné à dîner avec quarante personnes. La magnificence et la bonne chère annoncent que la place est bonne, qu'il s'en fait honneur; et un habitant de Paris auroit été surpris de la profusion de bonnes choses en tout genre. L'évêque, M. de Pontbriand, prélat respectable, voulut me donner à souper, et M. le chevalier de Longueuil, commandant la place en l'absence de M. de Vaudreuil, gouverneur général, que les opérations de la campagne retiennent à Montréal. Il est lieutenant du roi de Québec; le gouvernement particulier en a été supprimé pour être réuni au gouvernement général et en augmenter les appointements, qui ne vont avec les émoluments qu'à quarante-mille livres.  
 Comme dans ce journal uniquement fait pour moi, je parle des divers objets à mesure qu'ils se présentent, on me passera de dire que la viande de boucherie m'a paru très bonne, de même que la volaille. Les bécassines, canards, sarcelles, aussi bons qu'en France, les perdrix excellentes, avec beaucoup de fumet, malgré ce qu'en dit le P. Charlevoix; je n'ai pas fait cas de l'outarde.  
 Le pays produit peu de fruits, des petites pommes, un petit fruit aigrelet approchant de la cerise appelé atocha, qui vient sous la neige, et dont on fait des compotes dans le printemps, des noix appelées noix de Niagara, qui ne sont pas plus grosses que des noisettes, une coque très vive, et en dedans un fruit qui a le goût de la noix de France, mais moins bonne.  
 La côte depuis l'endroit où j'ai débarqué jusqu'à Québec, m'a paru bien cultivée, les paysans très à leur aise, vivant comme des petits gentilshommes de France, ayant chacun deux ou trois arpents de terre sur trente de profondeur. Les habitations ne sont pas contiguës, chaque habitant ayant voulu avoir son domaine à portée de sa maison. De les avoir contiguës auroit été plus avantageux pour la défense du pays, la cour l'eût désiré, elle l'a ordonné plusieurs fois; mais les habitants ont toujours préféré leurs commodités. Les gouverneurs généraux ont toujours été d'avis différents. M. de la Galissonnière a été le dernier qui ait eu à cœur de rendre les habitations contiguës.  
 (A suivre)

LE BANQUET DE CHARLES-BOURG

Les jeunes libéraux de Charlesbourg, récemment constitués en club, ont donné jeudi soir, le 19 novembre, 1908, un concert-banquet, à la résidence de M. John Byrne, en l'honneur de leurs députés MM. Joseph Turcotte, M.P., et Cyrille Delage, M.P.P.

Plus de cent citoyens de Charlesbourg ont pris part à cette fête de famille, dont le succès témoigne de l'esprit d'initiative et de compétence du comité d'organisation.

De semblables démonstrations sont significatives, en ce qu'elles affirment la force du sentiment libéral dans le comté de Québec. Il a été dit que la faiblesse de nos résidents surtout dans le fait qu'ils n'ont pas appris à unir leurs efforts et qu'ils se sont contentés d'agir individuellement. Nos amis de Charlesbourg, après ceux de St-Ambroise, viennent à prouver qu'ils entendent se grouper autour de leurs députés pour leur prêter main-forte à l'occasion et obtenir une juste part d'influence dans les questions d'intérêt public.

Il y a eu présentation d'adresse et de bouquet, à chacun des députés, un programme délicieux de musique, chant et récitations, des discours pleins de cœur et d'idées, un goûter particulièrement abondant et recherché, et enfin une sauterie improvisée où jeunes et vieux, dames et messieurs ont pu faire valoir les grâces de l'antique mais toujours intéressante gigue simple.

Le comité d'organisation se composait des messieurs suivants:

MM. John Byrne, président; Pierre Legaré, vice-président; Joseph N. Legaré, secrétaire; Samuel Bédard, trésorier; J. A. U. Bédard, Alfred Legaré, Joseph D. Villeneuve, Adélar Paradis, Frank Byrne, Joseph E. Bourret, Alfred Mercier, Edouard Legaré, Joseph Pagé, Joseph Byrne, Joseph Bédard, L.-P. Bédard, Isidore Villeneuve, Joseph Alphonse Bédard.

Voici la liste des convives:

- Petit Village**  
M. Pierre Giroux.
- Gros Pin**  
MM. Frs Paré, A.H. Delage, Joseph Delage, Isidore Julien, Jérémie Aubry, Joseph Bédard, Frs X. Villeneuve, Chs. Villeneuve.
- Auvergne**  
Patrick Allen, Patrick McGrath, J. N. Legaré, A. N. Bédard, L. Magnan, Ch. Bédard, C. N. Hamel, Alphonse Bédard, L. P. Bédard, J. Bédard, B. Bédard, N. Bédard, A. N. Bédard, T. Nadeau.
- Trait-Carré**  
A. P. Robitaille, John, Byrne, David Pelletier, Alfred Mercier, Frank Payne, Adolphe Bonnet, Cléophas Bédard, Elias Bédard, J. G. Paradis, Michael Byrne, Joseph Byrne, J. E. Bourret, Elz. Paradis, Geo. Villeneuve, Frs. X. Bourbeau, Joseph Paradis, Ern. Paradis, G. O. Paradis, Adélar Paradis, Charles Cinq-Mars, Ed. Legaré, Odilon Allard, Samuel Bédard, J. D. Villeneuve, Ferdinand Savary, Zéphirin Cloutier, Albert Delage, Onézime Binet, Pierre Villeneuve, Paul Paradis, Pierre Legaré, Alfred Legaré, Pierre Legaré.
- Bourg Royal**  
MM. J. U. Villeneuve, Isidore Villeneuve, Octave Bourret, J. O. Bourret, Odina Villeneuve, Adjour Lachance, Joseph Paquet.
- Commune**  
MM. H. Drouin, Chs. Paradis.
- Notre-Dame des Laurentides**  
M. Luc Pelletier.
- St-Pierre**  
MM. Jean Jobin, Ferd. Villeneuve, Art. J. Bédard.
- St-Joseph**  
MM. John Boyce, Elz. U. Bédard, Théophile Lefebvre, Nap. Lefebvre, Joseph Bourbeau, Pierre Sansfaçon, Philéas Pépin, Antoine Bédard, John Pagé, Joseph Pagé, Chs. Paradis, Chs. Trudel, Jean Martel, Jacques Bédard, Bélonie Fortier, Alfred Giroux, Geo. Fleury, A. Drouin, Elz. Turcotte Et. Paradis, Pierre Lépine, Joseph Tremblay, Adj. Dussault, Nap. Houde, Jos. Bédard, Théo. Béland, Jos. J. Villeneuve, L.Z. Jones, Ed. Conway, J.-Bte Delage, Dr J. P. Lavoie, Dr J. D. Pagé, Major Imlah, Ed. Paquet.

M. Louis Letuveau, député de Québec-Est, avait reçu une invitation spéciale et a fait un discours remarquable en réponse à la santé de la Législature. La presse était représentée par MM. J. P. A. Alarie et Philippe Roy.

De la lumière!

L'an dernier, nous défions Son Honneur le maire d'obtenir le pair pour son emprunt de \$350,000 à 4 p. c. Il répondait par un geste de majestueuse suffisance, en séance du Conseil, disant à l'hon. L. A. Taschereau, alors échevin: "Ne vous inquiétez pas."

La preuve qu'on avait raison de nous inquiéter, c'est ce qui arrive. Les fameuses débetures, livrées presque à la cachette à un triumvirat spécial, ont été sacrifiées, à l'insu du Conseil, à 94, lorsque les derniers 4 p. c. de Québec avaient rapporté \$106 83. Perte de \$45,000 rien que sur le capital, outre l'obligation de payer 4 p. c. pendant cinquante ans.

Nous avons l'autre jour sommairement indiqué le bel exemple que vient de donner la cité d'Ottawa. Voici de plus amples détails sur l'incident:

(Du Free Press d'Ottawa du 16 courant)

"Le contrôleur Hopewell a reçu une offre de 97 pour l'entière émission de débetures 4 p.c. de la cité. D'après ce qu'on sait, la proposition vient de la Banque d'Écosse et d'une autre banque anglaise. L'émission entière de débetures, pour laquelle on soumissionne, s'élève à 1 million et quart. L'offre de 97 ne sera pas acceptée.

La dernière émission vendue par la ville avait rapporté plus de 102 et à quelques mois, aussi la cité insistera-t-elle pour avoir au moins le pair.

Le contrôleur Hopewell est joliment certain qu'on offrira le pair d'ici deux mois. Le refus de la présente offre va être câblé. Il y a quelques jours, on avait offert 96 et il y a raison de croire que les soumissionnaires augmenteront encore leur offre."

On dit: le marché n'était pas favorable. Pourquoi alors ne pas faire comme Ottawa, qui attend qu'on lui offre au moins le pair avant de vendre? Le marché est aujourd'hui meilleur qu'il n'était il y a quelques mois; il s'améliore de jour en jour. Il fallait s'attendre à cela dans une année d'agitation électorale au Canada et aux États-Unis. Immédiatement après les élections présidentielles, les stocks se sont mis à remonter; l'argent devient plus facile.

Pourquoi n'a-t-on pas attendu quelques semaines? Une perte de \$45,000 valait bien la peine de patienter un peu.

Cet emprunt à la sourdine demande éclaircissement. L'opinion publique veut que tous les détails de la transaction soient mis au jour.

Honnête, pas bête!

L'Événement trouve nos doctrines immorales, parce nous avons exprimé l'opinion que la commission Casse avait recueilli assez de preuve à Québec pour les fins de son enquête, et qu'il ne fallait pas garder toutes les sévérités pour notre ville.

Il s'agit de réformer le service civil, non seulement à Québec, mais dans tout le pays. Or, c'est le gouvernement, non le commissaire enquêteur, qui nomme et destitue les employés publics. Il n'a institué cette enquête que pour préparer l'opinion publique aux changements qu'il se propose d'opérer. Cette enquête même, il avait le pouvoir de la faire privément, de faire venir devant lui chaque employé, de lui demander compte de ses actes et d'adjuger d'autorité sur chaque cas. Mais, si par exemple il avait suspendu ou destitué les employés par vingtaines, l'Événement aurait été le premier à critiquer à crier à la tyrannie, à la persécution; c'est lui qui aurait été immoral.

La situation a été nettement définie par Sir Wilfrid Laurier lui-même. Dès son premier discours-programme à Sorel le 5 septembre, il disait:

"Qu'il y ait eu des abus, c'est chose possible; il serait extraordinaire qu'il en fût autrement. Il peut bien s'être glissé des brebis galeuses parmi le troupeau des bons serviteurs du gouvernement. Mais ces brebis galeuses, c'est nous qui nous chargeons de les chasser. Nous avons d'ailleurs commencé à le faire dès que nous en avons été capables. Nous avons nommé une commission pour faire une enquête dans les différents départements. On nous a dit qu'il y avait des abus, notamment dans le département de la marine. On n'a pu rien spécifier cependant; on n'a pas pu nommer personne. C'est alors que nous avons nommé une autre commission qui, sous la présidence du juge Cassels, est appelée à faire une enquête minutieuse dans toutes les branches de ce ministère. Jusqu'ici on n'a encore rien trouvé; mais aussitôt que l'on découvrira les cou-

pables, justice immédiate sera faite. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'à la tête de ce ministère se trouve un homme que j'ai placé là moi-même, un homme dont l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité sont connus de tout le peuple du Canada. L'honorable M. Brodeur ne permet pas en effet que des choses se passent qui ne seraient pas conformes à la justice. Il fera lui-même justice lorsque les coupables seront connus."

Pendant toute la campagne, sir Wilfrid a tenu le même langage.

Le 5 octobre à Saint-Roch, il disait encore:

"Ceux qu'on a accusés, ce n'est pas le gouvernement, ce sont les employés du gouvernement. Or, messieurs, peut-être serait-on moins en état de nous faire des reproches si nous avions été plus sévères en 1896.—peut-être que si nous avions mis plus d'employés à la porte, peut-être n'aurions-nous pas aujourd'hui tant d'accusations portées contre l'administration. (Applaud.) Voilà les accusations qui sont portées contre nous,—non pas contre le gouvernement, mais contre certains employés qu'on accuse d'avoir commis certaines irrégularités, même d'avoir commis des offenses plus graves que cela. Eh bien, messieurs les électeurs, je n'ai pas besoin de l'opposition pour nous montrer sur ce point quel est notre devoir.

Du moment que cela nous a été montré, du moment que nous avons eu raison de soupçonner qu'il y avait dans nos départements des offenses sérieuses, nous avons nommé une commission pour faire enquête. Cette commission a siégé pendant sept mois et elle a fait un rapport. Cette commission a déclaré qu'il y avait eu des offenses de commissaires, entre autres dans le département de la marine, cependant elle ne nous a donné aucune somme, aucun nom; seulement, elle disait qu'il y avait quelque chose qui ne paraissait pas régulier. Immédiatement, nous avons nommé une autre commission, présidée par le juge Cassels, et cette commission a été chargée de s'enquérir de ces offenses, de trouver les coupables, et les ayant trouvés, les nommer et nous démontrer alors ce qu'il y a à faire."

Ainsi, c'est au gouvernement, comme au patron dans son établissement, à choisir ses fonctionnaires, à les démettre s'ils font mal, à les récompenser s'ils font bien. La commission n'est là que pour informer, pour établir les irrégularités. Dès que le système vicieux est établi devant le public, le gouvernement en a assez pour justifier des changements radicaux, qui ne surprendront personne. Voilà pourquoi nous avons dit: Assez! Le public était suffisamment renseigné pour comprendre la nécessité d'un remaniement de personnel dans les bureaux de l'administration. Disons franchement toute notre pensée: il est dommage que le gouvernement n'ait pas, dès le début, débarrassé les bureaux publics de bon nombre de créatures de ses prédécesseurs, qui n'ont fait que le trahir pendant ces douze années. Comme l'a dit sir Wilfrid Laurier, s'il avait tout de suite remplacé au moins les chefs de bureaux, il se serait épargné bien des ennuis.

A quoi bon éterniser l'enquête à Québec quand elle n'a duré que quatre ou cinq jours à Montréal et qu'il y a encore plusieurs districts à visiter? A quoi bon prolonger la répétition des mêmes histoires, s'acharner sur de pauvres employés dont la faute, dans la plupart des cas, n'est pas tant la leur que celle d'un système qui date de quarante ans et plus?

Pour notre part, nous ne tenons pas le moins du monde à laisser passer Québec pour la Sodôme du Canada, quand nous avons raison de croire qu'il y a ailleurs des Gomorres. Il est beau d'être honnête, mais pas au point d'être bête!

La Presse Associée de Québec

Un bon nombre de journalistes de cette ville se sont réunis mercredi dans un but éminemment louable de fraternité et d'union professionnelle.

Ils ont d'abord procédé à l'élection annuelle du bureau de direction, qui est ainsi constitué:

- Président honoraire—Hon. P. A. Choquette, sénateur.
- Vice-présidents honoraires—Hon. Thomas Chapais, C.L., M. H. d'Hellencourt.
- Président actif—D. Watson, du *Chronicle*.
- Vice-présidents—Ler, Utric Barthe, de la *Vigie*; Dr Jules Dorion, de l'*Action Sociale*.
- Secrétaire—Geo. Morisset, du *Soleil*.
- Assistant-secrétaire—D. Butler, du *Daily Telegraph*.
- Trésorier—René Leduc, de la *Libre Parole*.
- Bibliothécaire—A. Cinq-Mars,

de la *Patrie*. Le major N. Levasseur, le Dr. N. E. Dionne, M. Eug. Rouillard, qui, croyons-nous, sont les derniers survivants des membres fondateurs, ont été réélus membres actifs.

Les confrères doivent se réunir de nouveau cet après-midi à 4 heures à l'Hôtel-de-Ville. Nous croyons comprendre que le but est d'élargir le champ d'action de la société, d'en faire une affaire provinciale comme du reste sa charte l'y autorise. Pour notre part, nous croyons le temps venu de faire du métier de journaliste une profession dans toute l'acceptation du mot. Nous étendrons les avantages d'une société de ce genre non seulement aux journalistes actifs, mais à tous ceux qui tiennent une plume et dont les écrits vont sous presse, c'est-à-dire aux hommes de lettres, même aux femmes de lettres. Les intérêts de tous sont identiques sur plus d'un point, et plus les rangs seront compacts, plus la société sera puissante. Il y a beaucoup à faire pour relever le niveau de la profession, et nous ne voyons pas pourquoi le journalisme et les lettres n'auraient pas les mêmes privilèges que les architectes, les pharmaciens, les dentistes. Est-ce que nous n'arrachons pas quelques dents de temps à autre, non sans douleur?

Quand un député libéral travaille énergiquement pour son comté, quand il lui promet et obtient des travaux publics, les conservateurs l'accusent de corrompre les électeurs.

Quand il ne fait rien, pas même des promesses, les conservateurs le déclarent indigne de siéger dans le Parlement.

Comment trouvez-vous que je les trouve?

"In old Quebec"

Nous lisons dans l'*Ottawa Journal*: "Le nouveau livre de M. Byrson Nicholson, *In old Quebec*, est essentiellement un livre canadien, une précieuse addition aux lettres canadiennes. Chaque fois qu'il traite des questions qui touchent aux Canadiens-français, M. Nicholson écrit invariablement dans un esprit large, avec un grand fonds de bon sens et de bonne grâce; s'il lui arrive d'être partial, c'est le fruit naturel des aimables relations qu'il a formées, de l'hospitalité qu'il a reçue et du jugement qu'il a pu ainsi se former sur les belles qualités du peuple canadien-français."

Hier soir, au Conseil de Ville, intéressante prise de bec entre Son Honneur et les échevins Messervy, Foley, Mulrooney, la montarde au nez!

L'Union Musicale de Québec agit en son honneur une messe patronale (la Sainte Cécile) dimanche prochain par une messe solennelle en l'église St-Jean-Baptiste, à 11 heures.

Tiens! l'échevin Verret qui se plaint qu'il se vend plus de boisson que jamais le samedi soir et le dimanche!

Mais! il nous semblait que le règlement de 7 heures allait tout changer pour le mieux!

Nous prétendions, nous au contraire, que ce serait le règne de l'hypocrisie.

Qui avait raison?

Les boutades du "Samedi"

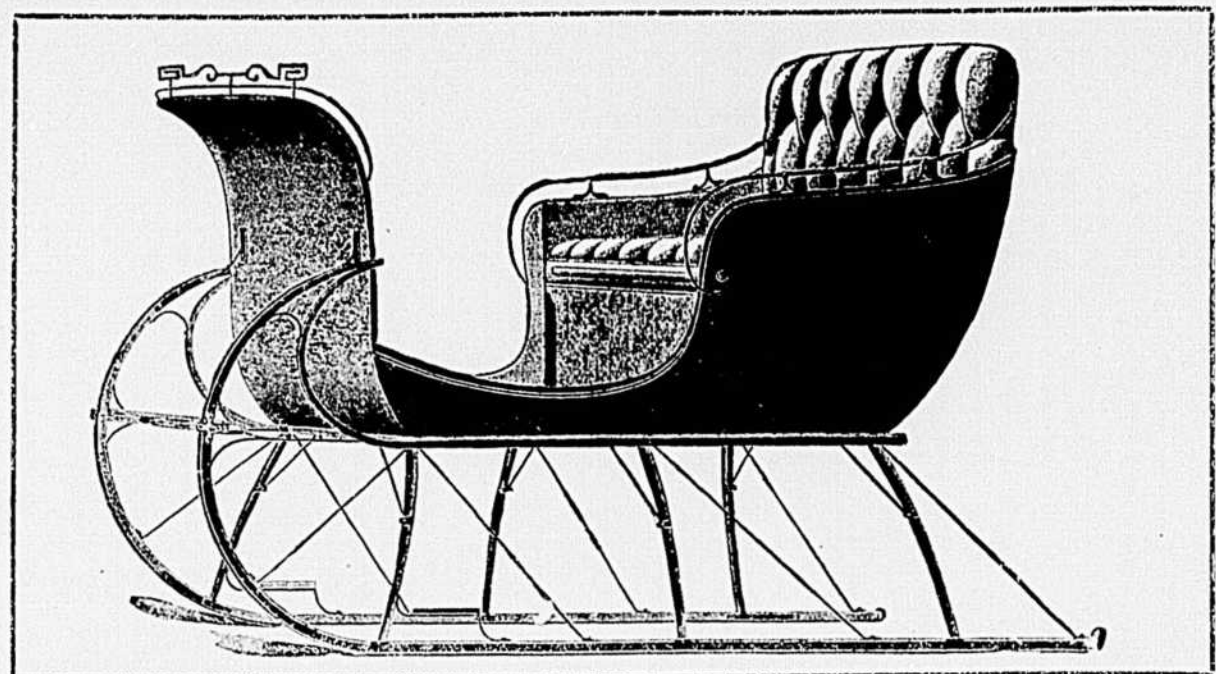
Il n'a pas fallu au "Pionnier" (organe castor du Nominique) moins de quatre colonnes pour cacher son dépit du succès de sir Wilfrid Laurier. Il est question là-dedans de "prétendus circonflexes orangistes". Le "Pionnier" cherche à défendre ses alliés d'Ontario. C'est d'un bon cœur.

L'armée castor et l'armée orangiste ont opéré leur jonction quelques heures avant le 26 octobre, tout comme celles de Wellington et de Blücher. Seulement le Waterloo a été de leur côté.

Les vierges martyrs qui ont consenti à se décorer du titre d'indépendant pour mieux tromper le peuple sont tous rentrés dans leurs eaux naturelles.

Publicains et Pharisieus  
J'ai les pieds dans la boue et le front dans le ciel....  
Ce vers fait tellement image en l'espèce, car il nous montre, tout de suite, l'"Action Sociale" dans sa vraie position.  
A un bout, ce journal n'est qu'onction et bénédiction; à l'au-

Nous Sommes Prets POUR LE Commerce de Voitures d'Hiver



3,000 TROIS MILLE 3,000  
SLEIGHS ET VOITURES D'HIVER

ACTUELLEMENT EN STOCK  
A nos Magasins, a nos Succursales et chez nos Agents

Sans vaine ostentation, prenant droit de notre position

NOUS DEFIONS  
n'importe quel autre "jobber" marchand ou même manufacturier, d'avoir un tel STOCK OU ASSORTIMENT de prêt pour livraison immédiate.

NOUS DESIRONS  
démontrer à notre nombreuse clientèle que nous sommes dans une position exceptionnellement avantageuse pour leur livrer promptement, une marchandise supérieure, leur offrir un choix dans un assortiment le plus considérable qui existe en AMERIQUE dans la ligne de voitures d'hiver.

PLACEZ VOS COMMANDES  
de bonne heure, l'assortiment est considérable, c'est vrai; mais nous comptons aussi une non moins nombreuse clientèle.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ET PRIX  
dites-nous ce qu'il vous faut, nous vous donnerons promptement satisfaction.

NOUS AVONS BESOIN POUR 1908 DE BONS AGENTS DANS TOUTES LES PARS! SES OU NE SOMMES PAS REPRESENTES

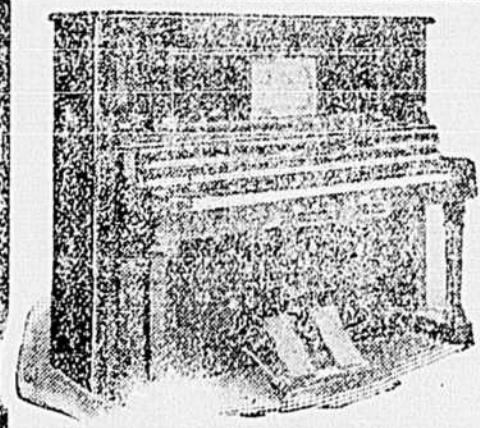
P. T. LEGARÉ  
273 RUE ST-PAUL, 32-34-36 RUE ST-VALIER  
QUEBEC  
MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR:  
Voitures, Sleighs, Bob-Sleighs, Wagons, Harnais, Machines Agricoles, Engrais Chimiques, etc., etc.

Magasin de Fourrures  
BENDER  
14, rue Ste-Anne

Nous avons un assortiment complet de Manteaux en Caracule moitié Astracan, mouton de Perse, etc. Aussi un grand nombre de Manteaux en Seal Electric de premier choix que nous vendons de \$25.00 à \$30.00. Pour hommes nous avons un grand choix de capots de chat sauvage et de pardessus doublés en fourrures, ainsi que casques en vison, seal, loutre, et mouton de perse, en même temps que la ligne la plus complète de gants pour hommes. Nous envoyons gratis un de nos catalogues sur demande ainsi que liste de prix si désiré.

Fred. H. BENDER  
QUEBEC

Pianos Heintzman & Co.  
La Meilleure Production Canadienne  
Quand on en veut l'achat d'un piano, la première question qui se pose est: quel est le meilleur piano à acheter?  
La réponse à cette question est qu'il faut acheter un piano dans lequel soient réunis la pureté et le volume du son, la possibilité de durée, l'élégance du dessin, aussi la réputation et le mérite.  
Toutes ces grandes qualités essentielles sont plus prononcées dans les célèbres PIANOS HEINTZMAN & Co. que dans ceux de n'importe quelle autre marque.  
Un grand choix de pianos grands droits toujours en stock. Vendu sur notre plan de conditions faciles et sans intérêt. Venez ou écrivez pour recevoir le catalogue illustré envoyé gratuitement. Rectifiez tous les jours sur les merveilleux Autopianos de New-York.



TABAC  
Rose, Quesnel  
A fumer, doux et naturel.  
LAVIGUEUR & HUTCHISON, 81, 83 ET 85 RUE ST-JEAN